ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 78166

Texte de la question

Mme Arlette Franco appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le problème qu'aura à affronter l'enseignement agricole public durant l'année 2006. Les restrictions annoncées mèneraient dans la région Languedoc-Roussillon à la fermeture de quatre classes et à terme, de quatre filières, ce qui, dans le contexte annuel, remettrait en question l'existence même de certains établissements. Concrètement, l'offre de formation générale et professionnelle agricole dans les Pyrénées-Orientales risque de disparaître, laissant la profession démunie et obligeant les jeunes du département à aller se former à l'extérieur. Les formations directement concernées sont le bac professionnel « commerce option vigne et vin et produits horticoles » sur le site de Rivesaltes, le BTS « industries agro-alimentaires » et le BTS « technico-commercial option produit alimentaire », sur le site de Théza. Aussi, elle lui demande quelles réponses peuvent être apportées pour rassurer les responsables de ces établissements d'enseignement agricole. - Question transmise à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

Texte de la réponse

À la suite de l'annonce de la déconcentration de l'enseignement agricole faite le 7 mars 2005, la responsabilité du niveau régional est renforcée dans le choix d'évolution des structures pédagogiques des établissements. L'ensemble des dossiers relatifs à la préparation de la rentrée scolaire 2006 sont examinés dans le cadre de cette nouvelle organisation déconcentrée. Ainsi, dans un contexte budgétaire contraint, et faute de recrutement, le directeur régional de l'agriculture et de la forêt du Languedoc-Roussillon a proposé de fermer la formation préparatoire au baccalauréat professionnel fonctionnant avec les deux sections « technicien-conseil vente en produits horticoles et de jardinage » et « technicien vente et conseil-qualité en vins et spiritueux » au lycée professionnel agricole (LPA) de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales). Si cette hypothèse de fermeture se confirmait, et sous réserve d'une perspective de recrutement suffisante pour la rentrée scolaire 2007, la réouverture de la formation pourrait être réenvisagée et la demande instruite dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2007. Pour les deux formations préparatoires, l'une au brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) industries agroalimentaires pour la spécialité « industrie alimentaire » et l'autre au BTSA Technico-commercial pour la spécialité « produits alimentaires », offertes au lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) de Perpignan-Roussillon à Théza (Pyrénées-Orientales), il n'y a pas de projets de fermeture au stade actuel de la concertation menée en Languedoc-Roussillon.

Données clés

Auteur : Mme Arlette Franco
Circonscription : Pyrénées-Orientales (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 78166
Rubrique : Enseignement agricole
Ministère interrogé : éducation nationale

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE78166

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 novembre 2005, page 10447
Réponse publiée le : 31 janvier 2006, page 942